

# Soins de santé primaires au Bénin : La politique Nationale de Santé Communautaire lancée officiellement à Nikki



Le Bénin s'engage résolument dans la promotion des soins de santé primaires en mettant l'accent sur la prévention, la promotion de la santé, ainsi que la mise en place d'un système d'alerte communautaire permanent. Le vendredi 9 juin 2023, la commune de Nikki a servi de cadre au lancement de la politique nationale de santé communautaire. Le Ministre de la Santé, Monsieur Benjamin HOUNKPATIN, et sa collègue en charge du Numérique et de la Digitalisation, Madame Aurélie ADAM SOULÉ ZOUMAROU, ont rehaussé l'événement de leur présence.

Cet événement marque ainsi le point de départ de cette ambitieuse initiative qui place l'individu au cœur des priorités en matière de santé. La première phase du projet cible six communes : Nikki, Kalalé, Banikoara, Bembèrèkè, Sinendé et Malanville.

Au total, 1 500 agents de santé communautaires qualifiés et 37 relais communautaires ont été déployés pour la mise en œuvre de cette politique novatrice.



Lors de cette occasion, le Ministre de la Santé a rappelé les missions assignées à ces acteurs de terrain. « Un relais communautaire sera responsable en moyenne de 200 ménages. Sa mission consistera à rendre visite à tous les foyers de sa zone de couverture au moins une fois par semaine afin de détecter les problèmes de santé, de fournir des conseils et

orientations, de distribuer des fournitures médicales et de faciliter la référence des cas nécessitant une prise en charge. L'agent de santé communautaire qualifié, quant à lui, relèvera de la municipalité. Il supervisera tous les relais communautaires de son arrondissement, s'occupera des cas courants, orientera et référera les personnes vers les structures de santé appropriées pour une prise en charge adéquate », a-t-il déclaré. Il a également appelé toutes les parties prenantes à s'engager pleinement pour la réussite de ce projet ambitieux en cours de déploiement.

De son côté, Madame Aurélie ADAM SOULÉ ZOUMAROU, Ministre du Numérique et de la Digitalisation, a exhorté la population à soutenir cette initiative gouvernementale qui contribuera à l'amélioration qualitative de leur état de santé.



Le Maire de la commune de Nikki, Monsieur Roland Lafia GOUNOU, le Préfet du département du Borgou, Monsieur Djibril MAMA CISSE, ainsi que les représentants des partenaires techniques qui se sont succédé à la tribune, ont tous félicité le Gouvernement pour cette vision qui, sans aucun doute, dynamisera les indicateurs de santé.

La cérémonie a rassemblé les autorités politiques, administratives et sanitaires, et a reçu la bénédiction de SINAN DOUN WIROU, Premier Ministre de la Cour Impériale, représentant son Altesse SERO TOROU TOUKO SARI, Empereur de Nikki.

***Megan Valère SOSSOU***

---

# **Bénin : Des pathologies chirurgicales courantes seront prises en charge du 22 au 30 mai**

Le Ministère de la Santé est heureux d'annoncer la tenue de la Cinquième Mission Nationale Chirurgicale (Première Phase) dans le cadre de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU). Cette mission vise à améliorer l'accès de la population béninoise à des soins chirurgicaux de qualité. Placée sous le Haut patronage du Ministre de la Santé, Prof. Benjamin HOUNKPATIN, cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus du gouvernement en faveur de la santé et du bien-être de tous les citoyens.

La mission se déroulera du 22 au 30 mai 2023 dans les formations sanitaires suivantes :

- Centre Hospitalier Départemental (CHD) de Lokossa
- Hôpital de Zone de Pobè
- Hôpital de Zone de Djidja
- Hôpital de Zone de Dassa
- Hôpital de Zone de Natitingou
- Hôpital de Zone de Nikki
- Hôpital de Zone de Kandi

Les équipes médicales spécialisées participantes assureront la prise en charge des pathologies chirurgicales courantes, notamment :

- Hernies
- Cicatrices vicieuses
- Hydrocèle vaginale

- Tumeurs prostatiques
- Affections chirurgicales de l'enfant
- Hémorroïdes, fissure et fistules anales
- Tumeurs bénignes (lipomes, kystes, sébacés)
- Autres affections chirurgicales courantes

Afin de bénéficier de ces soins, la population est invitée à s'inscrire dans les services de chirurgie des hôpitaux indiqués. Pour de plus amples informations, les contacts 62969316, 97401490 mis à la disposition de la population.

Le Ministère de la Santé encourage tous les citoyens à profiter de cette occasion exceptionnelle d'accéder à des soins chirurgicaux de qualité, dans le cadre de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU). Cette initiative s'inscrit dans l'engagement du ministère de la santé à garantir la santé et le bien-être de chaque Béninois.



---

# **Les troisièmes Journées Nationales des Cliniques Privées du Bénin s'ouvrent demain à Cotonou**

*Les troisièmes journées nationales des Cliniques Privées du Bénin, organisées par l'Association des Cliniques Privées du Bénin en partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire CHU UCL Namur de Belgique, s'ouvrent demain à Cotonou. Cette édition, qui se déroulera du 5 au 6 mai 2023, fait suite au succès des précédentes éditions.*



Placées sous le haut parrainage du Ministre de la Santé du Bénin, Benjamin HOUNKPATIN, cet événement rassemble les acteurs du secteur sanitaire privé autour du thème « Amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins ».

Les participants pourront ainsi échanger sur les nouvelles réformes dans le secteur, notamment le processus d'accréditation des professionnels de la santé et de la certification des structures de soins. De riches activités sont au programme de cette rencontre internationale, avec notamment un atelier pratique sur l'hygiène hospitalière.

Notons que les journées nationales des cliniques privées du Bénin constituent un cadre de concertation annuelle, de mutualisation, de partage d'expérience et de renforcement de capacités entre acteurs du secteur sanitaire privé du Bénin.

Cette édition promet d'être riche en enseignements et en échanges, offrant ainsi une occasion unique de renforcer la collaboration et l'innovation dans le domaine de la santé au Bénin.

*Megan Valère SOSSOU*

---

# **Lancement officiel de Bénin Santé 2023 par le ministre de la Santé, Benjamin HOUNKPATIN**

La troisième édition de Bénin Santé a été officiellement lancée ce vendredi 14 avril 2023 au palais des congrès. Une

grande rencontre à laquelle prennent part d'importantes personnalités et acteurs du monde sanitaire du Bénin, de la sous-région et de l'Europe. Le lancement officiel a été prononcé par le ministre de la Santé, Professeur Benjamin HOUNKPATIN, Parrain de l'évènement.



C'est un rendez-vous exceptionnel post covid-19 de donner et du recevoir à en croire la Vice-présidente de la PSSP dans son mot de bienvenue aux participants et aux invités de marque. En exhortant les différentes parties prenantes à passer en beauté les prochains jours avec plus de participation dans les ateliers, master class, formation pour un partage d'expérience optimal, elle n'a pas manqué de remercier les différents partenaires et sponsors de l'évènement.

Dr Clare OMATSEYE, Présidente de la Fédération Ouest Africaine des Alliances du Secteur Privé de la Santé s'est montrée très émue de la forte mobilisation des acteurs du secteur sanitaire du privé et du public Béninois. Elle n'a pas manqué d'adresser ses félicitations et encouragements à l'endroit de la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) pour le succès dans l'organisation de Bénin Santé 2023.

La Représentante Résidente de l'OMS au Bénin Dr Renée Tania BISSOUMA-LEDJOU a quant à elle, appelé les acteurs à une franche et transparente collaboration entre acteurs du secteur sanitaire privé et avec les acteurs du secteur public. Elle a réaffirmé la disponibilité permanente de son institution à être du côté du gouvernement, de la PSSP pour atteindre la couverture sanitaire universelle.

## **L'importante annonce de l'Ambassadeur des États-Unis près le Bénin**

Tout comme l'OMS, l'USAID fait partie des fidèles partenaires de Bénin Santé, une initiative qui offre de nombreuses opportunités aux acteurs du secteur sanitaire privé et public

pour accroître la résilience à travers le renforcement du système sanitaire béninois. Dans ce cadre et en étroite collaboration avec la PSSP, l'USAID a mis en place un réseau de jeunes logisticiens qui œuvrent au quotidien pour le renforcement de la chaîne d'approvisionnement au niveau communautaire.



Pour Brian SHUKAN, Représentant des États-Unis près le Bénin, cet engagement aux côtés des acteurs du secteur sanitaire privé au Bénin témoigne de la disponibilité du gouvernement américain à accompagner le renforcement le système de santé du Bénin. C'est pourquoi il annonce ***le gouvernement américain sélectionne actuellement des institutions financières au Bénin pour fournir un garanti de prêt bancaire de 20 millions de dollars US pour faciliter l'achat des équipements dans le secteur privé de la santé en garantissant la moitié du prêt aux petites entreprises qui fournissent des solutions renforçant le système de santé pour le rendre plus résiliente.***

En lançant officiellement les hostilités de la troisième édition de Bénin Santé, le ministre de la Santé dit reconnaître le rôle du secteur sanitaire privé sur l'échiquier national pour l'offre des soins aux populations en zone urbaine, périurbaine et rurale.



« *Nous appréhendons à sa juste valeur toute la chance que notre système de santé a d'avoir un peu plus de la moitié des besoins en soins de santé des populations comblés par le secteur privé.* » C'est une force dont il faut saisir la portée, dit-il en invitant à la veille d'optimisation en s'assurant davantage de la qualité et de la sécurité des soins.

Comptant sur la volonté des acteurs, il espère des travaux de Bénin Santé 2023 que les acteurs puissent sortir plus ragailleardis, plus combatifs, plus motivés pour un accès

équitable des béninois à des soins de qualité. La coupure symbolique du ruban a marqué l'ouverture officielle du salon médical, l'une des quatre activités au menu de cette nouvelle édition de Bénin Santé.

**Megan Valère SOSSOU**

---

## **Lutte contre la tuberculose: l'inquiétante augmentation des cas au Bénin**

*La tuberculose est une maladie infectieuse qui touche principalement les poumons, mais qui peut également affecter d'autres parties du corps. Bien que la tuberculose soit curable et que des traitements efficaces soient disponibles, elle reste une maladie majeure en Afrique, où elle est souvent associée à la pauvreté, à la malnutrition et à des conditions de vie insalubres.*



Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Afrique est la région du monde la plus touchée par la tuberculose, avec environ 2,8 millions de cas de tuberculose signalés chaque année. Les pays les plus touchés sont l'Afrique du Sud, le Mozambique, la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya. De plus, la tuberculose est souvent associée à d'autres maladies infectieuses, telles que le VIH/sida, qui peuvent affaiblir le système immunitaire et rendre les personnes plus vulnérables à la tuberculose.

La situation de la tuberculose en Afrique est complexe et multifactorielle. Les facteurs de risque comprennent la

pauvreté, la malnutrition, les mauvaises conditions de vie, l'exposition à la fumée de bois, la faible utilisation des services de santé et le manque de financement pour les programmes de prévention et de traitement de la tuberculose.

En réponse à cette situation, les gouvernements africains et les organisations de santé travaillent à renforcer les programmes de prévention et de traitement de la tuberculose. Des efforts sont également en cours pour renforcer les systèmes de santé et améliorer l'accès aux soins de santé de qualité pour les personnes touchées par la tuberculose.

## **L'état de la lutte au Bénin**

Au Bénin, quelques 4.184 cas de tuberculose, toutes formes confondues, ont été dépistés en 2022 selon les déclarations du ministre béninois de la Santé, Benjamin Hounkpatin. S'exprimant à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, Benjamin Hounkpatin a fait observer que ce nombre de cas de tuberculose dépistés en 2022 était en augmentation de 11 % et de 5 % respectivement par rapport à 2021 et 2020.

Par ailleurs, a-t-il expliqué, 96 % des patients tuberculeux ont été testés pour le VIH en 2022, avec 14 % revenus séropositifs dont 97 % mis sous antirétroviraux. Toutefois, a-t-il poursuivi, le taux de décès reste stationnaire à 6 % parmi les patients tuberculeux de façon générale.

Rappelons que la politique du gouvernement béninois dans la lutte contre la tuberculose vise, entre autres, à optimiser le dépistage de la tuberculose notamment parmi les populations les plus vulnérables que sont les personnes vivant avec le VIH, les diabétiques, les personnes privées de liberté, les enfants et les femmes enceintes.

Enfin, il est également important de souligner que la tuberculose est souvent stigmatisée dans la plupart des pays africains, ce qui peut décourager les personnes touchées de

chercher un traitement. Pour lutter contre cette stigmatisation, il est important de sensibiliser l'opinion publique à la tuberculose et d'encourager la participation communautaire dans la lutte contre la maladie. Sans quoi, la tuberculose restera une maladie majeure en Afrique, avec ses conséquences sanitaires et économiques importantes.

*Megan Valère SOSSOU*

---

# **Bénin : l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé dévoile les nids d'opportunités aux nouveaux médecins**

*L'Autorité de Régulation du secteur de la Santé au Bénin (ARS) a organisé au profit des nouveaux médecins et pharmaciens, une table ronde sur le thème : »Qui est l'avenir du secteur de la santé du Bénin ». Tenue le mardi 14 février 2023 au Palais des Congrès de Cotonou, ladite séance a permis d'éclairer ces nouveaux Docteurs sur la panoplie d'opportunités qui s'offre à eux dans le secteur de la santé. Les échanges ont été conduits par un panel de cinq membres, dont le ministre de la Santé le professeur Benjamin HOUNKPATIN.*



Le  
Pr  
és  
id  
en

t  
de  
l'  
AR  
S,  
Dr  
Lu  
ci  
en  
DO  
SS  
OU  
-  
GB  
ET  
E  
a  
ra  
pp  
el  
é  
à  
l'  
oc  
ca  
si  
on  
,  
la  
mi  
ss  
io  
n  
de  
la  
st  
ru

ct  
ur  
e  
qu  
i  
es  
t  
de  
tr  
av  
ai  
ll  
er  
po  
ur  
l'  
am  
él  
io  
ra  
ti  
on  
du  
co  
nt  
en  
u  
de  
l'  
of  
fr  
e  
du  
se  
rv  
ic  
e

de  
sa  
nt  
é  
;  
l'  
am  
él  
io  
ra  
ti  
on  
de  
la  
qu  
al  
it  
é  
de  
l'  
of  
fr  
e,  
l'  
am  
él  
io  
ra  
ti  
on  
de  
la  
sé  
cu  
ri  
té  
de

to  
us  
le  
s  
so  
in  
s  
da  
ns  
to  
us  
le  
s  
ét  
ab  
li  
ss  
em  
en  
ts  
pu  
bl  
ic  
s  
et  
pr  
iv  
és  
.  
Il  
a  
en  
su  
it  
e  
év  
oq

ué  
le  
s  
ré  
fo  
rm  
es  
en  
ga  
gé  
es  
pa  
r  
le  
go  
uv  
er  
ne  
me  
nt  
du  
Pr  
és  
id  
en  
t  
Pa  
tr  
ic  
e  
TA  
LO  
N  
po  
ur  
un  
se

ct  
eu  
r  
de  
la  
sa  
nt  
é  
pe  
rf  
or  
ma  
nt  
.  
Ce  
s  
ré  
fo  
rm  
es  
au  
x  
di  
re  
s  
du  
Dr  
Lu  
ci  
en  
DO  
SS  
OU  
-  
GB  
ET  
E

re  
po  
se  
nt  
su  
r  
tr  
oi  
s  
pi  
li  
er  
s  
à  
sa  
vo  
ir  
le  
vo  
le  
t  
in  
st  
it  
ut  
io  
nn  
el  
,  
le  
vo  
le  
t  
or  
ga  
ni  
sa

ti  
on  
ne  
l  
et  
le  
vo  
le  
t  
fo  
nc  
ti  
on  
ne  
l.

Nombreuses sont les opportunités que le Gouvernement du Bénin offre aux médecins et aux pharmaciens rassure le ministre de la Santé, professeur Benjamin HOUNKPATIN. Ces opportunités passent d'abord par la prise de trois lois qui servent de tremplin aux Docteurs pour leur permettre d'avancer. Il s'agit premièrement de la loi portant protection de la santé des personnes en République du Bénin ; de la loi qui réglemente l'activité pharmaceutique au Bénin. Dans ce cadre, le gouvernement a créé l'agence béninoise de régularisation pharmaceutique qui est une agence qui a besoin des ressources humaines telles que les pharmaciens inspecteurs : « Vraiment, le secteur est ouvert pour vous. Vous avez beaucoup d'opportunités. Grâce à la loi sur l'exercice en Clientèle privée, nous avons garanti la liberté d'investissement », a-t-il déclaré.

Sur le plan des ressources humaines, le ministre de la Santé a rappelé le plan quinquennal élaboré et qui est en train d'être mis en œuvre de façon méthodique pour le bonheur des Docteurs. Le professeur Benjamin HOUNKPATIN évoque le choix du gouvernement d'ouvrir le chemin vers la spécialisation à

travers le projet LLF. Il n'a pas manqué de revenir sur les salaires qui sont considérables, mais il rassure que le Gouvernement travaille à les relever davantage pour le bien-être de tous les acteurs.

La séance a été très enrichissante et a permis aux nouveaux Docteurs de mieux cerner leur place dans le secteur de la santé ainsi que les nombreuses opportunités offertes par le Gouvernement.